

Viniculture

RÉF | 7402

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- Cultiver la vigne et transformer les raisins obtenus en vin
- Superviser toutes les étapes de la viticulture : l'entretien des sols (désherbage, fertilisation), l'entretien de la vigne selon son cycle saisonnier (la taille, le liage, l'épamprage, l'ébourgeonnage, le palissage, le rognage, l'effeuillage) et la récolte du raisin lors des vendanges
- Savoir déguster son vin pour optimiser son travail, notamment de soutirage et de préparation à la mise en bouteille.

Programme

Se former chez les Compagnons du Devoir, c'est avant tout apprendre un métier :

- en **alternant** un enseignement théorique et une formation pratique en entreprise (2 semaines en centre de formation/6 semaines en entreprise afin de suivre un projet de A à Z).
- en **voyageant** grâce au Tour de France (+ un an à l'international pour se familiariser avec la langue et découvrir la culture d'un pays)
- en **partageant** des expériences et des moments de vie en communauté dans les maisons de Compagnons.

La spécificité de cette formation est la transmission des connaissances grâce aux femmes et hommes de métier.

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage

Type de formation

[Associatif](#)

ORGANISATION

Durée

2 ans

Septembre

Début

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

- **Apprentissage** : avoir entre 15 et 25 ans et avoir minimum les connaissances du niveau d'une troisième secondaire générale
- **Préparation métier** : avoir moins de 25 ans et avoir le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

Connaître

- Réussir un pré-test pour accéder au stage en entreprise
- Satisfaire à un entretien de motivation.

Remarques

- Tous les apprentis touchent un salaire de 550 € brut (722,69 € brut si plus de 18 ans) dès le premier mois et sont hébergés dans une maison des Compagnons moyennant le paiement d'une pension de 630 € par mois (des aides sont possibles)
- Au terme de l'apprentissage, vous aurez assimilé la base de votre métier
- Si vous avez 25 ans ou plus, une formation continue est organisée en France et accessible via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Un perfectionnement de plusieurs années est envisageable pour aboutir au titre de compagnon.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous à une demi-journée d'information en complétant le formulaire de contact [en ligne](#).

Pour s'informer

Consultez la [vidéo en ligne](#).

uniquement

Organisme

Association ouvrière belge des compagnons du devoir et du tour de France

Rue 't Kint 42

1000 Bruxelles

Tél: 0498/35 40 44

<https://www.compagnons-du-devoir-belgique.com>